

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de juin – juillet 2025

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Avec les grosses chaleurs de juin et juillet annonciatrices de vacances d'été nous avons vu arriver les moustiques début juillet, sujet de chaque été depuis quelques années.

Notre retrait de la concertation sur le futur incinérateur a suscité comme vous le savez des appels des garantes de la commission de concertation nationale, mais aussi du Decoset et d'Evoneo. Nous avons eu le 30 juin une rencontre d'information avec ces deux organismes, en compagnie du Collectif de Défense de Saint Simon et du Comité des fêtes.

Les travaux sur le cœur de quartier Réguelongue-Place de l'église se poursuivent avec quelques interrogations sur l'état actuel du parking en face de la pharmacie. De même l'expérimentation du dépose minute devant l'école P Bert.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous ceux et toutes celles qui peuvent en prendre, bel été à tous

Disparition de P Doutres

Nous avons appris avec émotion et surprise le 20 juin la disparition de Pierre Doutres, que nous avions pu voir à l'œuvre comme à son habitude à la cérémonie de prise d'armes du 8 mai dernier.

Nous avons demandé à Jean Michel Gout qui l'a très bien connu de nous faire parvenir quelques lignes de son hommage rendu au cours de la cérémonie des obsèques le 23 juin en l'église de Saint Simon :

Animé d'une grosse personnalité, il ne laissait personne indifférent. Il était connu et reconnu des habitants pour sa présidence du club du troisième âge dont il a assumé 5 mandats depuis 2010. Il était aussi Président de l'Association des Anciens combattants.

Avec une autorité alliée d'un grand sens humain, apprécié de tous, reconnu des représentants de la municipalité comme du département, il n'hésitait pas à payer de sa personne pour égayer un repas des anciens ou au contraire rappeler avec émotion quelque anecdote au cours d'une commémoration.

D'un grand sens de l'organisation, il a organisé maintes manifestations festives, comme les lotos des anciens, dotés de magnifiques lots, comme les repas de quartier avec les commerçants d'alors, sur le parking de la pharmacie, qui a atteint jusqu'à 300 participants.

Il avait créé le journal « l'Ecoute » en 2014 puis « le St Simonien », mensuel édité à 500 exemplaires par mois qui était fortement apprécié des habitants du quartier. Ces publications ont permis à de petites entreprises unipersonnelles de s'implanter grâce à la publicité.

C'est un pilier d'une tranche d'histoire de notre quartier qui s'en va avec Pierre, nous avons tous une image, un souvenir personnel de lui, toutes nos condoléances vont à Nadine sa fille et à ses petites filles.

L'actualité immobilière du quartier est très calme en ce moment.
Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés et déposés :

Permis déposés :

- 14 appartements et 4 maisons au 58 chemin de Canto-Laouzeto
- 41 logements au 40 Chemin de Monlong
- 1 maison au 52 ch du renard
- 1 maison au 96 bis ch de Basso

Permis accordés :

- 2 maisons au 77 ch du Loup
- 1 bâtiment de 170 m² à Francazal (Ministère des Armées)

Le rapport de l'enquête publique sur le futur PLUi-H est consultable ici :
<https://metropole.toulouse.fr/plui-h-arrete-rapport-de-la-commission-denquete>
Nous vous en présenterons les attendus essentiels pour Saint Simon prochainement.

Travaux et chantiers

Aménagements du cœur de quartier Réguelongue place de l'église : les travaux se poursuivent, le parking en face de la pharmacie est entièrement bituminé (pas d'aménagement environnemental type pavés avec terre permettant l'infiltration des pluies ?)

Sécurisation des abords des écoles primaires : expérimentation d'une zone de dépose minute à P Bert. Pose de barrières aux Tibaous. Signalétique et potelets pour Canto. Les associations de parents d'élèves ont été informées. Voir plus loin dans le sujet circulation.

Centre culturel ancienne école P Bert : nous n'avons pas de plan détaillé des aménagement intérieurs à vous proposer.

Gymnase et salle Guilhermy : le permis de construire a été accordé

Espace vert de l'école Tibaous : cet espace est clôturé avec quelques petits aménagements (de type aire de pique nique. Nous n'avons pas plus d'info pour le moment. Ci-dessous une vue prise le 1 août.



L'expérimentation du dépose minute avec la fermeture des emplacements à l'entrée du Chemin de Liffard a suscité beaucoup d'interrogations... Un bilan a été tiré et présenté aux parents d'élèves, voici ce qu'il en ressort :

Après 2 concertations avec les parents d'élèves et compte tenu de la suppression envisagée par la Mairie d'un nombre important de places de parking, l'idée de la mise en place d'un dépose minute avec réalisation d'une phase test avant les vacances a été retenue. Ce test s'est déroulé fin juin sur une dizaine de jours. Un bilan a eu lieu le 2 juillet en présence de la Maire de quartier, de représentants des services techniques de la Mairie ainsi que de parents d'élèves.

La décision prise est d'abandonner la mise en place du dépose minute car le test n'a pas été convaincant malgré de très bonnes conditions météorologiques ainsi que de supprimer les places de parking situées chemin de Liffard et proches des entrées de l'école maternelle (8 places) et de l'école primaire (11 places). L'espace ainsi libéré permettra d'élargir le trottoir et de prolonger la piste cyclable du chemin de Liffard jusqu'à la rue Règuelongue ainsi que de planter quelques végétaux. Curieusement, les travaux ont été engagés la semaine suivante.

Point positif : la sécurité des piétons et des cyclistes sera améliorée au proche abord de l'entrée des 2 écoles.

Toutefois, vue la typologie du quartier et le manque de transports en communs, beaucoup de parents continueront d'utiliser la voiture pour déposer leurs enfants à l'école en partant travailler.

Aussi cette décision et la mise en travaux immédiate ont été vivement contestées et refusées par beaucoup de parents d'élèves qui considèrent que ce projet aurait nécessité beaucoup plus de réflexion et de concertation.

En effet, l'expérimentation a été de trop courte durée et dans des conditions météorologiques non représentatives car absence de pluie et de froid, conditions qui modifient fortement la situation de dépose des enfants à l'école. De plus, suite à la réduction importante du nombre de places de stationnement (19 places supprimées sur 49 places – soit un nombre de seulement 30 places restantes après travaux), il y aura une forte dégradation de la situation actuelle de manque de places de stationnement disponibles pour la dépose des enfants, d'autant que le personnel des écoles en occupe déjà beaucoup en permanence. Ainsi il est à craindre une forte augmentation de l'arrêt (stationnement ?) en double file et donc des comportements et des situations dangereuses particulièrement le matin.

En fonction du retour d'expérience des premiers mois de l'année scolaire à venir, il paraît vraisemblable que les aspects fluidité du trafic et sécurité des enfants déposés sera à considérer en profondeur avec les services techniques de la Mairie et les associations de quartier car il y a peu de places de stationnement dans le cœur de quartier et la réduction importante de places devant l'école va créer vraisemblablement de grandes difficultés de dépose.



Vue de chantier le 15 juillet



Nous nous sommes rendus, avec des représentants du Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier et du Comité des fêtes à une invitation de DECOSET et EVONEO à une réunion d'information sur la communication entre le gestionnaire de l'incinérateur (EVONEO) et la population du quartier. Cette réunion s'est tenue le 30 juin.

La question qui nous a été posée était la suivante :

Quelles sont vos attentes en matière d'échanges d'informations relatives à l'incinérateur actuel et le prochain dont la construction commencera bientôt ?

Ce qui va s'en suivre :

- 1- Mise en place d'un numéro Vert à l'attention des habitants. En cas d'incident ou pour toute situation nécessitant un signalement : **0 825 800 778**. Tous les appels et réponses apportées seront enregistrés pour un suivi d'efficacité.
- 2- Réunions d'échanges tous les deux mois avec les représentants associatifs pour présenter les éléments clefs de l'usine : résultats environnementaux / résultats d'exploitation / et prendre en compte nos remontées du terrain (dont les appels pour signalements)
- 3- A partir de septembre 2025 sera diffusée une newsletter dont seront destinataires toutes les associations des quartiers ainsi que tous les habitants qui s'y seront abonnés. Pour cela écrire à Decoset et envoyer son adresse mail. On y trouvera les actualités du site, les chiffres clés, un dossier mis en avant, etc.
- 4- Début 2026 un site internet dédié au suivi des deux incinérateurs (Mirail et Bessières) sera créé et dans lequel on disposera entre autres des résultats quotidiens à J-1 .
- 5- Bien entendu les commissions annuelles de suivi de site (qui sont réglementaires) se poursuivront sous l'autorité du Préfet avec la DREAL.

Nos questions, remarques et interrogations.

- **Question** : Nous sommes des associations de riverains, nous n'avons pas forcément toutes les compétences que peuvent avoir des associations spécialisées comme Zéro Waste ou Les Amis de la Terre, seront-elles invitées à ces réunions bimestrielles ?

Réponse : Ces associations seront invitées, tout comme les associations de parents d'élèves, etc... Un recensement des associations à inviter est en cours, elles peuvent se manifester spontanément ou être indiquées par les associations déjà en contact. Il faut garder à l'esprit de ne pas surcharger l'effectif présent aux réunions et une légitimité à la présence.

- **Question** : Quel crédit pourra t'on accorder à des résultats publiés par les responsables de la gestion de l'usine ? Qui nous dit que ces résultats n'auront pas fait l'objet de manipulations ou d'omissions destinées à cacher d'éventuels dysfonctionnements ou pollutions accidentelles ? Y aura-t'il des organismes certifiés indépendants pour valider les résultats publiés ?

Réponse : Ce type d'usine est particulièrement surveillé par les autorités et la Préfecture. La DREAL est partie prenante et garantira l'authenticité des résultats publiés. D'autre part les logiciels de surveillance du bon fonctionnement de l'usine sont également labellisés par la DREAL et verrouillés interdisant toute malveillance. Tout dysfonctionnement de l'unité est immédiatement mis à la connaissance des autorités (Préfet).

- **Question** : Si l'usine vient à être arrêtée pour des raisons techniques, il est évident que les ordures continueront à affluer sur leur rythme habituel. Quelles solutions avez-vous ?

Réponse : pour des arrêts de très courtes durée l'usine peut stocker un certain volume de déchets, si l'arrêt de l'usine se prolonge on utilise la réserve capacitaire sur l'incinérateur de Bessières sinon on a recours à l'enfouissement pour le moment encore possible. Les volumes à l'enfouissement sont également soumis au contrôle de la DREAL.

- **Question :** il est prévu la construction d'une nouvelle déchetterie puisque celle de Monlong va être supprimée pour la construction du nouvel incinérateur. Le lieu de cette nouvelle déchetterie est connu. Nous souhaiterions être consultés en amont sur le plan et les fonctionnalités qui seront mises en place. En effet, côté ergonomie la déchetterie actuelle est un vrai désastre et nous ne voudrions pas que cela se reproduise.

Réponse : cette demande est légitime et nous mettons en place un dispositif de concertation vous permettant de vous exprimer sur cette nouvelle déchetterie. Je vous invite à visiter la déchetterie de Plaisance du Touch car c'est sur ce modèle que sera réalisée la nouvelle déchetterie.

- **Question :** qu'est-il prévu vis-à-vis de la population pendant la période des travaux (de la nouvelle déchetterie et du nouvel incinérateur) ?

Réponse : un boîtier d'informations destinées aux riverains sera fait pour le premier rang d'habitants susceptibles d'être impactés, un médiateur sera affecté à la gestion de la relation et à la remédiation.

- **Question :** nous habitants de Saint-Simon nous subissons et subissons encore durant de nombreuses années la présence de l'incinérateur sans en avoir aucun bénéfice car les réseaux de chaleur n'ont jamais été utilisés sur le quartier. Il avait été évoqué une possibilité de bénéficier d'un coût réduit du kWh électrique en particulier sur toute l'énergie produite par le photovoltaïque. Pourquoi d'ailleurs le limiter à la production photoélectrique puisqu'une importante production d'électricité sera également fournie par des alternateurs de l'usine ?

Réponse : C'est ce que nous appelons « externalités positives ». Nous vous invitons à revenir à la table des discussions, un Copil 2025 sera dédié à ces « externalités positives ».

***Note :** sur ce dernier point, participer au COPIL « externalités positives » nous impose de réintégrer le dispositif de la concertation. Or la décision d'en sortir a été prise en AG. Pour réintégrer il nous faudrait là aussi une décision d'AG. Allons nous faire une AG extraordinaire pour un vote à ce sujet ? Nous vous laissons exprimer votre sentiment sur notre boîte mail contact@saint-simon-environnement.org*

Fin 2025 Decoset et Evoneo feront une présentation publique et davantage détaillée du futur projet, dont les aspects architecturaux visant à la réduction des nuisances.

Article réalisé avec l'aide du Collectif de Défense et de Solidarité de Saint Simon

Cartouches de gaz : au cours de la réunion nous avons été témoins d'une **explosion violente** qui a fait trembler les murs de la salle. Les techniciens nous ont expliqué qu'il s'agit de l'explosion d'une cartouche de gaz euphorisant (protoxyde d'azote ou oxyde nitreux). Ces cartouches se trouvent parfois dans les ordures ménagères incinérées, et selon leur contenance et leur niveau de remplissage elles génèrent une explosion dont la violence et la fréquence (4 fois une journée de juin) cumulées conduisent à une dégradation des parois des fours (revêtements réfractaires) et des conduites des fluides caloporteurs. Des arrêts de fours peuvent s'ensuivre pour procéder à l'évaluation des dégâts et des réparations.



L'usage répété de ces cartouches (du gaz protoxyde d'azote) en inhalation, outre les risques de lésions en cas d'inhalation directe à la sortie de la cartouche peut à la longue induire une forme d'[anémie](#) particulière, des atteintes neurologiques (poly-neuropathies) des ataxies (troubles de l'équilibre et de la coordination motrice). (Source Wikipedia)

Ce gaz a des effets environnementaux : effet de serre, impact sur la couche d'ozone.

Enfin, et c'est le sujet de cet article, **si vous trouvez des cartouches de gaz** dans la rue ou alentours, **signalez-les à Allô Toulouse** (les agents municipaux sont formés à la bonne gestion de ces déchets) **ou** faites comme d'autres habitants : **vous en faites un stock** si vous le pouvez et **appelez Allô Toulouse** qui vous enverra un agent pour prendre en charge ce stock.
Allô Toulouse : 0561222222

Volet santé :

Pas de nouvelle de notre demande d'étude épidémiologique

Nous avons assisté à une réunion organisée sur les particules fines organisée à La Cépière par des associations mobilisées par le projet de centrale à Biomasse à la Cépière ? Toutes proportions gardées nous aurions aimé voir cette audience lors des réunions sur le projet de futur incinérateur !

Volet sanitaire (œufs, sols) :

Nous sommes dans la consolidation des analyses de 4 poulaillers de Saint Simon étudiés et prélevés en janvier. Nous avons reçu les résultats de deux des poulaillers, dans l'attente des deux autres.

Francazal

Le projet de Charte est toujours dans les bureaux de la préfecture

Informations municipales

Travaux Cœur de Quartier : Les travaux du Cœur de Quartier de Saint-Simon se poursuivent

A noter que le centre de Saint-Simon n'est plus desservi par le bus 87 durant 2 mois (Juillet et Août) sans solution de remplacement !

Jardins partagés à Guilhermy : cette action se poursuit avec des travaux d'aménagements des jardins et de leurs abords, l'association "Champs Simon" est créée, l'adresse de contact est : champs-simon@proton.me

Ils ont réalisé un questionnaire de pré-adhésion : il est important de le remplir si vous souhaitez participer à ce jardin (même si vous êtes partenaire ou juste souhaitez venir de temps en temps) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdH9BmCjaYTQLrfPprVAVa_Nh3xHWN7TARJrcH3LMesUu3-BQ/viewform

Animations Communication

Le 20 juin le café associatif a été lancé au centre social, beau moment de convivialité. Les statuts sont constitués, adhésion de 10euros, il reste à trouver le lieu d'accueil, le centre social ne pouvant être qu'un point de départ.

27 juin: avec le Centre Culturel : cinéma en plein air à Guilhermy Bonne ambiance portée par les animations assurées par les équipes renforcées du Centre Culturel Saint-Simon et de Bellefontaine, les Parents d'élèves, la FCPE Guilhermy et le Comité des fêtes. Beaucoup de familles étaient présentes. La nuit fut douce sous les étoiles pour tomber dans la magie de la Princesse et de sa grenouille.



(Photos comité des fêtes)

Programmation du Comité des Fêtes :

6 septembre : forum des associations place des Tibaus

4 octobre : fête de Saint Simon (lieu à déterminer)

Dimanche en octobre : bourse aux plantes, jardin du presbytère Saint Simon centre

Autres dates dans notre prochain bulletin

Divers

Nous avons été sollicités pour soutenir une démarche d'octroi de passeport Talent pour le chef de chœur de l'association Canto Laouzetto, espérons que cette mobilisation trouve une belle issue

De même nous avons apporté notre soutien au projet en cours de Pickle Ball dans les anciens locaux de Cougnaud à Guilhermy.

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/> ou en flashant le QR-CODE :

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le 1^{er} septembre à 18h dans la salle des associations place de l'église.

